

Bagard, le 29 mai 2009.

Madame, Monsieur,

Les documents de gestion des forêts privées, sont des outils simples et pratiques, destinés à aider les propriétaires forestiers à mieux connaître leur forêt et prendre les bonnes décisions de gestion pour les mettre en valeur. Afin de connaître ces documents et choisir celui qui est le mieux adapté à votre propriété, le Centre Régional de la Propriété Forestière vous invite à une séance d'information sur ce thème :

Le plan simple de gestion et les autres documents de gestion durable en forêt privée

le jeudi 2 juillet 2009

Rendez-vous à 9 heures à la salle du Diguédan de Sumène (30)
(suivre fléchage réunion forestière)

Programme de la journée :

- 9h-12 h : - Présentation des différents documents de gestion des forêts privées :
le plan simple de gestion, le code de bonnes pratiques sylvicoles.
- Les droits et obligations des propriétaires forestiers
- Les avantages fiscaux et économiques
- Le plan simple de gestion, un outil pour le propriétaire : témoignage
d'un propriétaire forestier.
- 12h30 : Repas pris en commun au restaurant « La petite Auberge » (inscription
préalable nécessaire, voir bulletin ci-joint).
- 14h-17h : Visite de la forêt de Valestourière le haut à Sumène, propriété de M Guillon,
dotée d'un document de gestion (PSG).
Les techniciens pourront répondre à vos questions et vous conseiller tout
au long de la journée.

En espérant vous rencontrer lors de cette séance d'information, nous restons à
votre écoute et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de
nos meilleurs sentiments.

La technicienne,
Christine BOYER.

Cette réunion est réalisée avec l'appui de :

378, rue de la Galéra
34097 Montpellier Cedex 5
tél. : 04 67 41 68 10
fax : 04 67 41 68 11
mél : languedocroussillon@crpf.fr



*"Une forêt privée gérée et préservée
par un réseau d'hommes compétents
au service des générations futures"*



BULLETIN DE PARTICIPATION
A RETOURNER AINSI QUE LE REGLEMENT AVANT LE VENDREDI 19 JUIN 2009 au
CRPF - 7 Chemin de Peyrigoux - 30140 BAGARD

Journée d'information du jeudi 2 juillet 2009

M, Mme, Mlle : Tél. :

Adresse :

- Participera à la journée sur le plan simple de gestion et les autres documents de gestion durable en forêt privée.
- Prendra part au repas en commun organisé au restaurant, 15€ par personne, et joint un chèque bancaire ou postal à l'ordre de « La petite Auberge ».